

Fiche didactique

La filière arachide sénégalaise - Vidéo n°4 : La collecte des arachides

Juin et juillet 2018 - Sénégal

Introduction

Jusqu'en 2001, le système de la collecte de l'arachide au Sénégal était effectué par une entreprise étatique, la Sonagraine. La collecte a ensuite été privatisée grâce au **système carreau-usine**.



Comment s'organise la collecte des arachides au Sénégal et comment s'adapte-t-elle aux enjeux actuels de la filière ?

SYSTEME CARREAU-USINE : OPS

La système carreau-usine permet à des OPS : **Opérateurs Privés Stockeurs** d'acheter les graines aux coopératives de producteurs ou aux producteurs directement et de les revendre aux usines ou aux exportateurs de graines.

Chaque année, le CNIA : Comité National Interprofessionnel de l'Arachide assigne aux OPS un ou plusieurs points de collecte et fixe un **prix plancher d'achat des graines aux producteurs**. Lors de la campagne 2017-2018 ce prix était de **210 Fcfa/kg**.

SECTEUR INFORMEL : BANA-BANAS

Lorsque les OPS ne peuvent pas acheter les graines ou lorsque les producteurs sont éloignés géographiquement des points de collecte, ils vont se tourner vers le secteur informel ou **marché parallèle**.

Ce sont alors des **bana-banas, des commerçants ambulants**, qui leur achètent les graines au comptant mais sans nécessairement respecter le prix plancher. Ils achètent aussi les **fanes d'arachides** qui est un aliment fourrager et revendent le tout dans des marchés hebdomadaires.

ALTERNATIVE : LA CONTRACTUALISATION

Que ce soit avec le système carreau-usine ou dans le secteur informel les producteurs d'arachides peuvent avoir des difficultés à commercialiser leur production. De plus ces deux systèmes font intervenir des **intermédiaires entre les producteurs et les acheteurs**.

L'entreprise agro-alimentaire Copeol et la fédération de coopératives Asprodeb ont instauré en 2015 un **système de contractualisation** qui a pour but de **supprimer les intermédiaires**, de garantir à Copeol un approvisionnement en arachides et aux producteurs des semences et intrants ainsi que l'achat de leur production. Aujourd'hui, ce système s'est étendu aux exportateurs de graines et continue de se développer.

2281

Lors de la campagne 2016-2017, **2281 points de collecte** ont été répartis aux 692 OPS qui ont collecté les arachides sénégalaises

46 000

70 000

En 2018, l'entreprise Copeol a contractualisé avec environ **46 000 producteurs** qui lui ont fourni environ **70 000 tonnes d'arachides**.

Conclusion

Chaque année une partie de la production est répartie entre les huileries et les exportateurs de graines et le reste est destiné aux semences, à l'autoconsommation ou au marché parallèle. Les dysfonctionnements que connaît le système carreau-usine favorisent le développement du secteur informel mais génèrent aussi des initiatives comme la contractualisation.